

<https://havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article458>



# Quand et comment faire un fait d'établissement ?

- Administratif - Direction d'école -



Date de mise en ligne : jeudi 30 mars 2023

---

Copyright © Circonscription du Havre Est - Tous droits réservés

---

## Quand et comment faire un fait d'établissement ?

---

Faits établissement est une application qui s'adresse aux établissements publics du premier et du second degré. Elle est destinée à enregistrer et transmettre tous les faits préoccupants (événements graves, phénomènes de violence) d'une école, d'une circonscription ou d'un établissement scolaire.

Elle permet d'assurer le suivi de ces faits.

L'accès à l'application se fait via le portail [ARENA](#) dans l'onglet **Enquête et Pilotage**.

Vous pourrez trouver ci-après les documents utiles concernant Faits établissement :

<a href="https://havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/sites/havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-0edfcsvg9a5f-e7b1e.svg">https://havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/sites/havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-0edfcsvg9a5f-e7b1e.svg</a> manuel utilisateur	<a href="https://havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/sites/havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-0edfcsvg9a5f-e7b1e.svg">https://havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/sites/havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-0edfcsvg9a5f-e7b1e.svg</a> infographie
---	---